

UN AUTRE REGARD S'IMPOSE



National

Réformes en psy
Campagne présidentielle
et mesures proposées

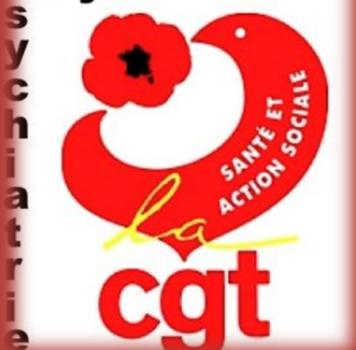
Local

Certification
ENNOV
HUBLO et effectifs

Vos droits

Télétravail
Heures sup'
Jour de carence

Psychiatrie



Actualités

- 04. Hosto sous perf'
- 05. Science-fiction ?
- 06. Folie
- 07. Budgets en danger
- 08. Pass passe
- 09. Certifiés
- 10. La psy cause
- 11. Enfermé
- 12. Rien à déclarer
- 13. Intérim
- 14. La CGT mobilisée

Vos droits

- 16. Heures sup' / SFT / casier / jour de carence

Cette page est la vôtre

- 17. Histoire en images

Coin des instances et réunions

- 18. CME du 9 décembre 2021
- 19. Rencontre Présidente Conseil de Surveillance
- 20. Télétravail
- 21. Actions CGT au CHSCT

Elections professionnelles

- 22. Le 8 décembre 2022

Dernières brèves

- 23. 24 h / masques / droit au remords

Un autre regard s'impose ...

A une période où la communication devient une arme entre les mains des puissants pour tenter de faire passer LEUR vision de la société et nous faire croire que seules LEURS solutions sont les bonnes, il faut un contre-pouvoir.

La presse écrite subit de plus en plus les rachats de ses titres par les grands patrons du CAC 40 et rares sont aujourd'hui, les médias dits indépendants.

Le monde du travail est lui aussi mis à mal par le développement des réseaux sociaux d'entreprise, l'intranet et les communiqués internes. Des équipes de communication sont spécialement embauchées par les directeurs pour faire passer leurs messages, uniformiser la pensée et standardiser l'information.

La seule valable étant bien évidemment celle du patron !

Face à cela, les syndicats ont nettement moins de moyens pour toucher les salariés.

Les tracts papier distribués dans les services ou à l'entrée des établissements sont encore dans les usages mais il a fallu s'adapter.

Dès 2008, la CGT du CPN a su développer ses propres outils d'information pour expliquer, décortiquer et faire largement connaître les orientations prises par la Direction de notre hôpital. Cette gazette, votre gazette, est l'un des outils « alternatifs » mis à votre disposition dans le paysage du CPN.

Elle a été créée et pensée pour vous afin de fournir certaines clés pour réfléchir ensemble et pouvoir contrer la propagande de la Direction, de l'ARS et du gouvernement !

A l'heure de la multiplication sur vos messageries professionnelles des Fil Info, des CPN Infos, des publications sur le Facebook CPN, ... , à une époque jamais connue encore où la Direction ordonne le démontage de nos banderoles, où on apprend l'étrange « disparition » de nos tracts dans les unités, ..., la CGT revendique fièrement le droit à une liberté d'expression dans notre hôpital et ne cèdera rien !!!

Il y a certainement des vérités qui dérangent mais la CGT ne baissera pas les bras : nous continuerons inlassablement à informer, rendre compte de nos mandats au sein des instances de l'établissement, à proposer une autre vision de l'organisation du travail et du soin, à mobiliser et organiser les salariés, y compris dans la grève !

Vous êtes nombreux à nous lire et à nous soutenir.

Merci à toutes et à tous !!! Continuez, partagez largement cette gazette et n'hésitez pas à nous interpeller sur son contenu. Nous vous conseillons également en parallèle de vous abonner à notre **page Facebook cgctcpnlaxou** et de suivre notre **site internet www.lacgtducpn.com**

Pour le comité de rédaction, Emmanuel FLACHAT

Jacques BRIMONT, Emmanuel FLACHAT, Cédric ROUX, Vanessa JUPPONT et Stephan JACQUOT ont participé à la création de ce nouveau numéro.

N'hésitez pas, vous aussi à prendre votre stylo pour écrire un article ou à nous en suggérer un !
tél : 51-93 / fax : 51-92 / mail : cgt@cpn-laxou.com / Site internet : www.lacgtducpn.com

L'Hôpital public sous perfusion

Malgré les promesses d'embauches du Ségur et la com' du gouvernement pour vanter l'excellence de son accord, l'attractivité mais surtout la fidélisation envers les métiers de l'Hôpital restent encore un enjeu crucial.

Alors, pendant que certains se congratulent sur les bons chiffres des inscriptions sur Parcoursup ou de l'augmentation du nombre d'étudiants dans les promotions d'IFSI, les difficultés sur le terrain demeurent.

Le gouvernement et les Directions d'établissement ont beau jeu de mettre en avant cette période délicate de 2 à 3 ans d'attente avant que les futurs diplômés n'arrivent en force sur le marché de l'emploi. Ils demandent aux personnels en poste de serrer les rangs et de consentir (encore) à quelques efforts.

C'est ainsi que les masques tombent à certains endroits comme par exemple à l'hôpital psy Guillaume Régnier de Rennes où tous les infirmiers et aides-soignants des unités d'hospitalisation et de la MAS viennent d'être passés brutalement en 12 h.

La Direction de cet établissement justifie cette mesure unilatérale prise en 48h, par l'échec des autres dispositifs RH pour palier l'absentéisme !

En Ile-de-France, l'ARS utilise une autre méthode selon le principe « on attire plus les mouches avec du miel qu'avec du vinaigre » : les soignants acceptant des CDD de 6 ou 9 mois toucheront des primes respectivement de 4 000 ou 7 000 € ajoutées à des rémunérations mensuelles de 3 000 € !

Sympa pour diviser les travailleurs entre eux : une belle prime qui n'est pas prête de fidéliser le personnel statutaire et qui risque d'ouvrir à terme les vannes à une pratique bien connue chez certains médecins : le mercenariat via l'intérim !!!

Au CPN, on a encore bien du mal à comprendre quelle est la stratégie mise en œuvre pour attirer et fidéliser le personnel et plus encore, à en voir les bénéfices ...

On voit juste que la qualité de vie au travail, pourtant investiguée lors de la certification, devient de plus en plus précaire :

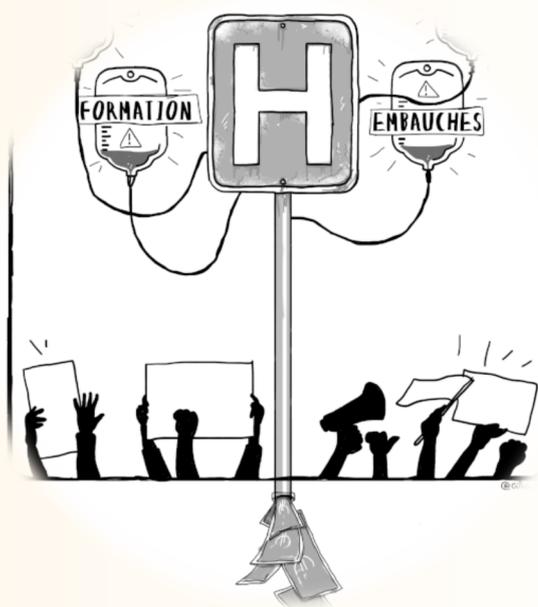
- Doubléments de poste à répétition depuis décembre 2021 (dont un poste doublé pendant 24 h d'affilée sur l'UAUP),
- Des postes vacants (il suffit de regarder le nombre d'avis de vacances de postes publiés et souvent prolongés pour susciter des candidatures),
- Des interpellations et des ENNOV d'agents en hausse décrivant tous des situations de prise en charge dégradées et de la souffrance au travail,
- Des HUBLO qui ne trouvent plus preneurs, ...

Alors dans ce contexte délétère, la Direction du CPN a adressé à chaque agent un Fil Info sur l'embauche d'une psychologue du travail à mi-temps.

La CGT du CPN lui souhaite la bienvenue mais rappelle que ce qui importe plus que tout, c'est de pouvoir garantir de bonnes conditions de travail aux agents !

Pouvoir être écouté et entendu par un professionnel du service de santé au travail, c'est une chose mais travailler réellement à combattre les causes de cette souffrance est une autre paire de manche !

La Direction ne doit pas chercher à tout renvoyer vers la psychologue du travail mais remettre profondément en cause sa façon d'organiser le travail et de considérer ses agents.



Don't look up ... Déni de l'effondrement social

On vous conseille de visionner le film « Don't Look Up, déni cosmique », où pour des raisons économiques les dirigeants ou plutôt les puissants économistes nous amènent à notre perte et à la destruction de notre chère planète par une comète.

Socialement, il est très intéressant car il montre comment les lanceurs d'alerte ne sont pas écoutés, voire dénigrés, agressés. Comment les réseaux sociaux accélèrent la désinformation.

Le parallèle est tellement vrai avec notre système de santé, qui s'écroule sous nos yeux ! Pourtant pour des raisons économiques, nos dirigeants continuent de vouloir faire des économies, sûrement pour que les puissants reçoivent encore plus de dividendes !?

L'hôpital est à bout de souffle, on nous confine par manque de places et de lits, des gens ne peuvent être opérés ou traités, dorment sur des brancards aux Urgences, sont renvoyés de plus en plus tôt chez eux... et quelle est LA SOLUTION de nos élites ?

La suppression de nouveaux lits, de structures, d'hôpitaux, ... !

Les équipes sont à bout de souffle et la fuite de ces métiers de dévotion s'accélèrent, le nombre de postes vacants explose dans tous les hôpitaux de France et de Navarre.

Pourtant, bien que ce constat soit largement partagé, les Directions, ARS, Préfecture, la majorité des élus (Maires, Députés, Ministres, Présidents...) estiment que ça pourrait être pire et que notre vision CGT est noircie, que nous sommes des oiseaux de mauvais augure !

Tout ce beau monde ferme les yeux sur les suicides, les maladies professionnelles, les burn-out des agents ! Heureusement, ils feront des beaux rapports entre eux comme pour l'accréditation pour nous démontrer que tout n'est pas si noir ... !

Cette vision cynique peut malheureusement se transposer à l'Education Nationale, au secteur du médico-social, aux EHPAD, à la Poste, à la SNCF, dans la Pénitencière, Police, Justice, ... !

Nous n'avons jamais payé autant d'impôts en France et pourtant tous nos services publics n'ont jamais été aussi maltraités et avec aussi peu de moyens humains et financiers.

Mais où passe le pognon ? Une idée ?

2021, année record pour les actionnaires des grandes entreprises françaises du CAC 40 !!!

Ensemble, au côté de la CGT, luttons pour retrouver un service public de qualité avec de l'humain pour prendre en charge l'humain !

CR



HÔPITAL :

5700 lits fermés en plein COVID, qui "Emmerde" qui ?

Evolution du nombre de lits d'hospitalisation complète entre 2017 et 2020 dans les établissements de santé français

Année	Nombre de lits d'hospitalisation complète à N	Nombre de lits d'hospitalisation complète à N-1	Nombre de lits d'hospitalisation complète supprimés	Taux de lits d'hospitalisation complète supprimés
	A cent près	A cent près	Différence en valeur absolue entre N-1 et N	Variation en pourcentage entre N-1 et N, au dixième près
2017	399 900	404 800	4 900	- 1,2 %
2018	395 700	399 900	4 200	- 1,1 %
2019	392 600	395 700	3 100	- 0,8 %
2020	386 900	392 600	5 700	- 1,5 %

Le monde devient fou

On marche sur la tête dans ce pays !

Après 2 ans de pandémie qui ont révélé les failles et les faiblesses de notre système de santé affaibli par les réformes libérales menées ces dernières années, certains attendaient un sursaut. Alors certes, il y a eu une amorce avec les négociations dans le cadre du Ségur de la Santé qui a vite montré ses limites dans la traduction dans les faits de cet accord du 13 juillet 2020.

Après un quinquennat MACRON largement contestable en termes de bilan, on pourrait donc s'attendre à l'aube des prochaines élections présidentielles (les 10 et 24 avril 2022) à voir apparaître des propositions concrètes pour améliorer notre modèle de santé publique, nos hôpitaux publics, notre Sécurité Sociale, ...

On vient notamment de voir apparaître un énième scandale du capitalisme effréné à travers le scandale ORPEA CLINEA, preuve une fois encore que le lucratif n'a rien à faire dans la santé !

Mais que nenni !!!

C'est tout le contraire qui semble prendre l'ascendant dans les propositions des candidats propulsés en tête des sondages pour la Présidentielle !

Moins de fonctionnaires, moins de charges salariales, !?

Pour la CGT, il y aurait pourtant matière à tirer des leçons et à conforter justement notre modèle social, à le renforcer même car soyons clair, le modèle français hérité du Conseil National de la Résistance a été savamment détricoté par les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir ces dernières décennies !

Et pourtant, c'est ce modèle unique au monde, dont on nous rabâche le trou abyssal dans les dépenses publiques, qui est au cœur de tout : financement de nos hôpitaux publics, de l'assurance maladie, de nos retraites, ...!

Or, les candidats comme Le Pen, Pécresse et Zemmour promettent une augmentation des salaires qui passerait par une baisse de ces fameuses « charges sociales » qui pèseraient tant sur votre bulletin de paie !?

Mais, c'est justement là, le leurre !!!

Si ces mesures vous permettraient sans doute d'avoir un net à payer supérieur à aujourd'hui, il faut clairement avoir en tête que c'est signer la mort de la Sécu, du financement des hôpitaux publics, la mort de la solidarité et de la protection sociale au sens large.

C'est faire la part belle aux assurances et mutuelles privées, aux cliniques privées lucratives, au chacun pour soi à l'américaine,

De cette société-là, on n'en veut pas !

Les déjà riches patrons du CAC 40 n'ont jamais autant gagné d'argent en 2021 alors qu'en 2020, ils se sont gavés d'argent public pour se maintenir à flots en période de crise !

**Avec eux, c'est toujours le même mode opératoire :
privatiser les profits / socialiser les pertes !!!**

C'est cette vision abjecte que combat la CGT et contre laquelle nous axerons nos combats à venir.

Pour une Sécurité Sociale à 100% pour toutes et tous

Pour un grand service public de la santé et de l'action sociale !

Quels moyens pour la psychiatrie demain ?

La CGT vous a déjà plusieurs fois évoqué le sujet dans cette gazette : l'arrivée de la tarification à l'activité en psychiatrie !

Avant son entrée en vigueur définitive, le gouvernement a prévu des mesures dérogatoires pour l'exercice 2022, détaillées dans un arrêté publié le 28 décembre 2021 pour une application au 1er janvier 2022 !!! Bonne année !

Ainsi, le CPN ne recevra plus cette année la dotation annuelle de financement que l'on connaissait antérieurement mais il se verra verser un montant mensuel.

Ce montant mensuel correspondra à 1/12ème du budget alloué à l'Hôpital en 2021.

En décembre 2022, l'ARS rétablira (ou pas) les comptes en versant une dotation complémentaire qui sera calculée en fonction de ce que l'établissement aurait dû recevoir si la réforme avait été mise en place (dotation populationnelle, part à l'activité, ...)

Ce genre de financement (ou de sous-financement) est extrêmement préoccupant.

En effet, le CPN est certes excédentaire chaque année mais cet excédent est placé (et bloqué) pour une réserve principalement dédiée à l'investissement.

Que se passera-t-il si à la fin du mois, le CPN ne perçoit pas assez : doit-on s'attendre à des difficultés pour verser les salaires ? À un recours à l'emprunt ? A des projets ou achats différés dans le temps ?

Décidément, ce gouvernement aura tout fait de travers !

La CGT n'est pas opposée à des réformes. Il en faut mais à condition d'aller dans le sens d'une amélioration pour toutes celles et tous ceux qui travaillent ou sont pris en charge dans les établissements de santé mentale.

Ici, on a affaire à une usine à gaz (un peu comme avec le Ségur) qui risque fort d'être un véritable casse-tête à mettre en œuvre !



La CGT considère pour sa part qu'il aurait mieux valu maintenir la dotation annuelle de financement en retravaillant surtout le niveau de l'ONDAM hospitalier bien trop insuffisant dans la loi de Financement de la Sécu pour 2022 !

EF

Autres réformes à venir :

- ***Un décret et une instruction fin mars 2022 pour stabiliser la réglementation applicable en matière d'isolement et de contention,***
- ***15 millions d'euros en 2022 pour recruter, former les personnels et adapter les logiciels au nouveau dispositif isolement/contention,***
- ***Une instruction fin juin 2022 sur les dispositifs possibles en psychiatrie, inspirés des lits à la demande de MCO,***
- ***Un Service d'Accès aux Soins (SAS) en psychiatrie pour la mise en œuvre d'une régulation téléphonique 7 jours sur 7 et 365 jours par an***

Tours de passe pass !

Depuis août 2020 et l'application stricte du décret imposant le pass sanitaire, 10 soignants ne remplissent plus les conditions d'exercice.

En effet, la Direction des soins et la DRH ont confirmé que 4 agents étaient en disponibilité, 4 agents mis à pied et 2 agents ont démissionné... 12 agents sont en congé maladie non vaccinés et donc dans l'attente d'une sentence (la jurisprudence empêchant la suspension d'agents en arrêt maladie avant l'entrée en vigueur du décret)

Pas de chiffre pour l'ensemble des agents (administratifs, techniques...)

Dix personnes ont donc « perdu » leur statut et /ou leur revenus par application de la loi.

Au CPN, contrairement à d'autres hôpitaux, il n'est pas (encore) question de radiation. Cependant, **si ce chiffre peut paraître négligeable par rapport à la totalité des personnels soignants non médicaux (pas d'infos sur les médecins), il faut y ajouter les 20 postes d'infirmiers, vacants depuis quelques années.**

La situation en France devient catastrophique, partout les plans blancs sont déclenchés par manque de personnel, des lits et services ferment, réduisant les chances de prises en charge (AVC, urgences cardiaques...), de diagnostic ou d'opérations (cancers...).

Heureusement, sur le CPN la situation n'est pas si catastrophique, rassurons-nous !

Non sur le CPN on ouvre des lits !!!

2 sur les unités A, B, C puis encore 1 ou 2 sur l'unité 6 (SL ET USP), unité 2, sur philia....

En tout, une petite dizaine de lits de surnuméraire du mois de novembre 2021 jusqu'à ce début d'année 2022 (au moins) ont pu voir le jour sans renfort de personnel évidemment, puisque pour le petit personnel la « procédure dégradée » reste la norme !

Heureusement la Direction avait réussi le défi d'être attractif (assez rare pour être souligné), embauchant une trentaine d'agents d'accueil et d'orientation pour soumettre l'accès du site au passe sanitaire. Tout était donc prêt pour sécuriser les soins sur les sites du CPN : éviction des soignants vecteurs du virus et lecteurs de QR code, véritable balle d'argent à l'affût de la moindre entrée.



C'est donc avec surprise que nous apprenons l'existence « d'exceptions à l'application du contrôle du passe sanitaire ».

Des personnes du ministère de la justice sensées appliquer la loi, n'y sont pas soumises, quelle ironie !

N'oublions pas les livreurs apportant des colis personnels à nos chers directeurs, habitant sur site !

Les visiteurs privés (toujours pour nos directeurs) qui ont le droit par exemple de venir fêter un anniversaire, ...

Aux oubliettes la nuit du 4 août 1789 et l'abolition des privilèges, souillée la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de la même année (« les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit » en son premier article), les « gueux » perdent leur emploi pendant que les privilèges des belles corporations grandissent.

A saluer en cette période sombre cependant, ce doux espoir porté par le renouveau au sein de la CME et la nomination du Dr Body-Lawson à sa présidence qui garantit l'accès aux soins des usagers de son service et de leur accompagnateur (interprète notamment) sans se soucier du statut vaccinal ou du passe sanitaire. Un changement radical et humaniste qui balayerait presque le positionnement de l'ancienne présidence.

La CGT dénonce ce deux poids deux mesures nauséabond et luttera sans relâche pour l'égalité à l'accès aux soins et pour un service public de qualité.

Ensemble, sauvons l'hôpital public de ses fossoyeurs.

SJ

La grande mascarade

Le 24 janvier 2022, votre syndicat CGT a rencontré les experts visiteurs de la HAS.

Les échanges ont été francs mais fermes quant à la situation de délabrement de la psychiatrie publique que le CPN vit comme d'autres.

Néanmoins, la CGT du CPN a réaffirmé que si on voulait de la qualité des soins, il fallait impérativement plus de moyens pour remettre du sens et de l'humain dans nos prises en charge !

Même si le coordonnateur des experts de la HAS a avoué que cette visite de certification avait été préparée et cadrée avec la Direction du CPN depuis plus de 2 semaines (calendrier de visites, patients traceurs, ...), la CGT a souhaité lui décrire la situation telle qu'elle nous est remontée par les professionnels de terrain :

- sous-effectifs chroniques,
- manque de lits d'hospitalisation entraînant de fréquents surnuméraires au sein des unités de soins,
- perte de sens, démotivation et épuisement professionnel,
- management souvent perçu comme pesant et culpabilisateur, ...

Loin de nous l'idée de faire de l'hôpital bashing mais nous avons insisté sur le fait que le CPN était une vieille institution qui avait de solides bases et du personnel qui faisait tout ce qu'il pouvait pour tenir le cap dans la tempête.

Or, ces dernières années, tout est fait au bulldozer à grands coups de projets nouveaux qui viennent écraser les anciennes façons de prendre en charge, très vite taxées de passéistes et rétrogrades !

La CGT a appelé à revenir vers une profession de soignant en psychiatrie plus au chevet du malade et dans la relation à l'autre que tournée comme le souhaite maintenant le gouvernement, c'est-à-dire vers des soignants techniciens et exécutants rentrant dans un système taylorisé et bureaucratique (respect des protocoles QUALIOS, checklist, remplissage de tableaux de bords, distribution de médicaments et gardiennage)

En bref, prendre le contre-pied total de ce que nous impose la HAS à travers ses recommandations et autres guides de bonnes pratiques !

Les soignants sont les véritables experts et il serait grand temps de les écouter (ainsi que leurs représentants) en revenant au cœur du métier.

EF



Au final et après un suspens insoutenable, nous apprendrons le 28 janvier, au cours d'une visio de restitution de la visite, que le CPN est certifié à plus de 88% (mais chut, il faut encore attendre la confirmation officielle ...)

Après tant d'efforts, bravo à la Direction qui dans un cadre contraint aura réussi à présenter les bons patients traceurs, à briefer les équipes et l'encadrement, à sélectionner les services à visiter ou pas en planifiant la visite avec les experts plusieurs semaines à l'avance, ...

Mais l'essentiel est d'être certifié donc félicitations à toutes et à tous.

La mascarade est passée, le grand cirque peut continuer dans l'indifférence générale de nos tutelles, gouvernement et autres autorités « indépendantes » comme la HAS !!!

Le patient n'existe plus

La perte de sens au travail semble être le mal dont souffre le plus les professionnels. Alors que les techniques de soins évoluent (ou pas), que l'on prône les techniques comportementales (TCC, méditation pleine conscience) qui par ailleurs ne peuvent être adaptées qu'à une part infime de la patientèle accueillie ... , le soin psychiatrique se dégrade à vitesse grand V.

Avec les tentatives de généralisation des 12h, la CGT s'inquiétait de la fin du système de référence de patient, mais non cela fait bien longtemps que cela n'existe plus en intra.

Tout comme les accompagnements vers la vie extérieure, le patient devient acteur de sa thérapie (s'il en est capable, sinon tant pis pour lui), tout comme les personnels soignants deviennent acteurs de leur formation.

Que c'est beau sur le papier, on dirait un politique qui n'a jamais vu un patient et qui vous explique dans quel sens il faut tourner le gant de toilette pour s'occuper de la toilette.

Et en plus, il est capable de vous reprocher que vous n'êtes pas assez efficient.

Lui à votre place, il ferait 2 fois plus de travail. C'est pour ça qu'il baisse les moyens d'ailleurs.

Tout devient protocoles, conduites à tenir, checklist, ... et « robotisation » des soins.

Et avec cette mentalité et cette politique, nos directions d'hôpitaux s'étonnent de ne plus trouver d'infirmiers (entre 20 et 30 postes vacants sur notre belle institution) !!!

Les directions ne comprennent pas pourquoi ça ne vous convient pas (ou plus) d'être là pour distribuer des médicaments, injecter, isoler, prendre des coups et faire des entrées sorties rapides pour la bonne santé financière de notre établissement !?

Elles nous parlent de qualité de vie au boulot ?

Aidons-les à comprendre !

Vous ne voudriez pas être avec vos patients plutôt que de remplir des actes et de protéger les défaillances de notre hôpital sur Cariatides ?

C'est vrai que l'institution vous protège et ne vous impose rien : à part des vaccins, des heures sup', des doubléments de postes, des manques de moyens, des manques de reconnaissance...

Reprenons le pouvoir et luttons ensemble pour redonner du sens et retrouver les moyens de SOIGNER.

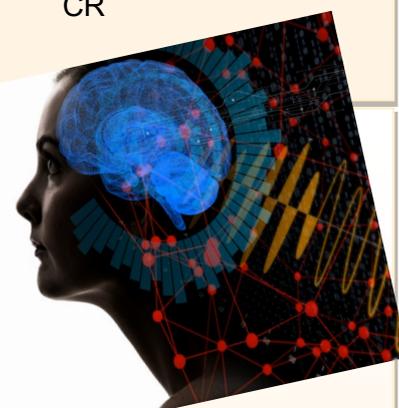
Sans eux les patients sont pris en charge, sans vous l'hôpital s'écroule !!!

CR

Quand on reparle de la méditation pleine conscience (mindfulness) à l'occasion de tentatives de l'implanter en milieu scolaire ... :

Dans un courrier adressé entre autres par la Ligue des droits de l'Homme au gouvernement, il y est dénoncé les racines « bouddhistes » et parfois sulfureuses de cette technique développée depuis les années 1960 : « On transmet des éléments de croyance ésotériques autour des énergies »

Ou encore que l'américain Jon Kabat-Zinn, docteur en biologie moléculaire du MIT et créateur de la MPC, fut un temps présenté comme le « leader » de l'institut Esalen, « matrice », selon la LDH, « de nombreuses psycho-sectes qui inondent la planète depuis les années 70 ».



250 jours !

250 jours en isolement, c'est la durée passée jusqu'à présent par un jeune patient présentant des troubles autistiques et pris en charge dans notre établissement !

Alors on dit merci qui ?

On dit merci les choix politiques du CPN et de l'ARS !!!

Ça c'est le monde que la CGT combat !

On a d'abord fermé des lits puis un service comme UNITED (ex PRISME) et maintenant, la population se retrouve mal prise en charge.

Ici tout le monde souffre, le patient, les soignants, la sécurité, ... !

Mais la CGT n'oublie pas les propos qui ont été tenus par certains directeurs à l'époque où nous alertions de difficultés prévisibles :

« Ce sont des patients inadéquats aussi, ils n'ont rien à faire chez nous. C'est du médico-social ! Bon, ok ils ont encore plus de difficulté que nous. Ça n'est pas notre problème. Ce type de patient n'a plus rien à faire chez nous et si par malheur, cela doit arriver, ce sera de manière très exceptionnelle et ponctuelle »

« Rassurez-vous, une MAS va ouvrir à Ravenel en 2020 pour accueillir nos patients du Prisme »

Et fin 2021, la CGT interpellait la Direction : « Quoi le premier coup de pelle n'a pas été donné, mais pourtant on l'a déjà financé cette MAS par des reprises d'1 million d'euros par an sur notre budget pendant plusieurs années ??? »

Réponse embarrassée de la Direction : « Rassurez-vous, nous avons des perspectives pour le futur, car l'architecte vient de modifier les plans mais l'ouverture ne sera pas pour demain ... »

En attendant tout le monde souffre mais qu'importe, nous sommes certifiés, alors champagne, joie, congratulation et vacances méritées pour les directeurs.

Vous autres, souffrez en silence svp, ne leur gâcher pas leur joie !

La CGT a dénoncé fermement cette situation auprès de nos tutelles et associations d'usagers concernées, sans aucune réaction à ce jour.

Il faut croire que seuls les gros titres du journal local font bouger les choses.

Peut-être une prochaine étape ?

La CGT a également lancé un Droit d'alerte pour Danger Grave et Imminent sur l'Unité B qui accueille ce patient et a fait une demande de CHSCT extraordinaire sur Bonvol qui est pleinement impacté par la fermeture de United ... également.



CR

Avis de tempête sur les ENNOV ?

Tous les experts sont unanimes : le dérèglement climatique va engendrer des catastrophes qui seront de plus en plus fréquentes, coûteuses et mortifères.

La CGT du CPN lance quant à elle l'alerte aujourd'hui en ce qui concerne les courageux déclarants d'évènements indésirables mettant en cause de loin ou de prêt le fonctionnement de l'hôpital.

Un premier coup de vent qui en annonce probablement d'autres vient d'arriver.

Heureusement sans gravité, il vient cependant d'être enregistré sur les radars de la CGT.

Suite à quelques déclarations d'évènements indésirables mentionnant des surnuméraires, des doubléments de poste, des difficultés de prise en charge de patients par manque de cohérence des soins, un agent s'est vu proposer de venir échanger sur tous ces soucis avec ... le DRH !!!



L'invitation était certes cordiale et non contrainte.

Comme tout calme apparent, il faut malgré tout se méfier de la tempête qui peut venir après. C'est pourquoi et fort heureusement, accompagné d'un représentant CGT, l'ouragan possiblement annoncé force 5 s'est vu rétrogradé force 1.

Aucun dégât n'est donc à déplorer, quel soulagement !

Pour autant, cette alerte n'est pas à prendre à la légère ... d'autant qu'il ne s'agirait pas d'un cas isolé.

La CGT a vite pris conscience des possibles renforcements de ces convocations individuelles avec un risque de dégâts sur les RPS pour les agents du CPN.

La pratique était déjà connue depuis longtemps avec de trop fréquents rendez-vous proposés aux agents (et sans motif), qui mettaient en confiance l'agent qui au final se retrouvait rapidement enseveli sous des pressions managériales culpabilisantes et traumatisantes.

Sans abri ni parafoudre pour se protéger, les conséquences peuvent être lourdes.

C'est pourquoi, la CGT met en garde les agents du CPN qui par professionnalisme utilisent le logiciel ENNOV et osent dire tout haut ce que la Direction voudrait étouffer.

Veillez à prendre certaines précautions ... mais n'ayez pas peur !

Pour éviter la bourrasque et les embruns, et ne pas être emportés par le tsunami managérial, il est fortement conseillé, voire indispensable, de prendre contact avec la CGT pour affronter l'éventuelle déflagration autoritaire qui pourrait vous tomber sur la tête.

La CGT, tout comme la Direction, reçoit elle-aussi les déclarations d'ENNOV, elle est donc légitime à accompagner le déclarant.

Si vous recevez une « invitation » à venir « discuter » avec le DRH, n'y allez surtout pas seul. Être accompagné d'un représentant syndical est un droit.

Nous pensions que ce processus de pressions managériales d'un autre âge était stabilisé, voire en régression depuis l'arrivée d'une nouvelle directrice, mais visiblement, il n'en est rien.

Ce ne sont pas la semaine du bien-être ou les distributions de chocolats à Noël qui feront longtemps illusion pour tenter de lisser l'image du management « historique » au CPN ...

Les vieilles habitudes ont la dent dure mais la CGT veille !

JB

Vers l'Hôpital de demain

C'est le titre que propose un article de notre chère plateforme de remplacement qui fonctionne si bien.

Non satisfaite de se servir de la précarisation des équipes de soins en remplaçant le travail des cadres de santé et de la DSO/DRH en matière de gestion de l'absentéisme, la société HUBLO désire mettre dorénavant la main sur la gestion des recrutements et de gestion du personnel sur un ensemble d'établissements et plus seulement sur le nôtre.

C'est vrai, vivement que ce ne soit plus la Direction qui gère les ressources humaines, que cette tâche soit laissée à une application.

Vous vous inscrirez et suivant votre profil vous irez travailler aussi bien en privé qu'en public, dans n'importe quelle spécialité et même en plus, suivant les nécessités de service.

Finies les équipes qui se connaissent, qui ont l'expérience des patients.

Vous devenez malléables et corvéables à merci.

Ha non, c'est vrai vous aurez (encore) le choix de refuser ou d'accepter les missions !

On a déjà eu l'expérience avec les évaluations annuelles déléguées à une formidable start-up qui in fine a perdu (revendu ?) toutes nos données. Mais au fait, elle n'a pas été rachetée par ce formidable groupe qui détient HUBLO ? Mais SI !



Ainsi HUBLO souhaite une gestion administrative 100% numérique. C'est vrai, cela fonctionne tellement bien depuis que tous les services publics administratifs sont centralisés et que leurs antennes de proximité ont fermé au profit du numérique !

C'est plus simple de gérer les cas complexes de la vraie vie face à un écran déshumanisé.

En tout cas, c'est plus simple de vous renvoyer vers vos difficultés et ainsi vous empêcher de faire avancer vos demandes/dossiers.

HUBLO veut gérer les plans blancs et récupérer toutes vos données personnelles, c'est certainement purement humaniste et sans conflit d'intérêt via des reventes de celles-ci bien sûr (mis à part leurs partenaires publicitaires comme le petit ballon, veepee,...)

Ce bienfaiteur ne s'arrête pas là, il propose même de gérer le parcours patient....

Attention : HUBLO sait prendre soin de vous et vous envoie maintenant des photos humoristiques, pour vous détendre de vos métiers « éprouvants ».

Vous avez aussi droit à des articles distrayants comme « La découverte à laquelle on ne s'attendait pas : les poissons rouges sont capables de conduire une voiture » !

Cet article pourrait presque être considéré comme une fake-news mais tout est malheureusement véridique.

La question désormais est de connaître la réaction de la Direction du CPN face à cette offensive et à cette intrusion de la part de ce groupe privé aux dents longues !

Demain, tous intérimaires inscrits chez HUBLO ?

Aux côtés de la CGT pour retrouver un travail de qualité, recruter des postes pérennes, remettre de l'humain et surtout de l'humanité dans nos services publics !!!

CR

« Un grand progrès, Hublo ? Le principe plaît fort aux 2 800 hôpitaux, cliniques et Ehpad, qui proposent 7 000 missions de remplacement par jour. Un peu moins à une partie des 370 000 blouses blanches inscrites, prêtes à accepter toutes les missions et dont les cernes se creusent.

*Quant aux patients livrés aux bons soins de soignants surmenés, ils auraient le droit d'être sceptiques. »
(extrait de l'article sur HUBLO paru dans le canard enchaîné du 27 octobre 2021)*

LA CGT DU CPN DANS LES MOBILISATIONS

La CGT du CPN, avec l'Union Syndicale Départementale CGT Santé Action Sociale 54, toujours présente aux côtés des personnels et résolument engagée pour défendre l'Hôpital Public !

Manque de budget, discriminations, reconnaissance, salaires, manque de personnels : tous solidaires et en lutte !!!



Journée de mobilisation dans la santé et l'action sociale le 11 janvier 2022

300 manifestants ont répondu à l'appel lancé par l'USD CGT Santé & Action Sociale 54 et se sont réunis devant l'Hôpital Central avant de partir en cortège vers l'ARS puis la Préfecture

Une délégation a ensuite été reçue par le Préfet, le Délégué 54 de l'ARS et le Directeur départemental du travail avec qui nous avons échangé sur nos revendications !

Comité d'accueil pour les experts-visiteurs le 24 janvier 2022



Mobilisation interprofessionnelle du 27 janvier 2022

Un millier de manifestants dans les rues de NANCY pour notamment l'augmentation des salaires, la hausse du pouvoir d'achat et une vraie politique sociale et solidaire !

Plus d'infos et photos/vidéos sur notre Facebook @cgtnplaxou



TU VEUX :
FAIRE VALOIR TES DROITS
PRÉSERVER L'EMPLOI
UN MEILLEUR SALAIRE
GARANTIR TON AVENIR
LUTTER CONTRE
LES DISCRIMINATIONS
ÊTRE ENTENDU
SYNDIQUE-TOI !



Pourquoi se syndiquer à la CGT du CPN ?



Parce que nous **DÉFENDONS les intérêts de TOUS les salariés**, mais aussi **des valeurs humaines fortes** : de solidarité, de liberté, d'égalité, de démocratie, de paix et de lutte contre toutes formes de discrimination et d'exclusion.



Parce que nous **défendons notre hôpital** et le **service public** et **exigeons des moyens** pour permettre des prises en charge de qualité.



Parce que chaque point de vue est important, chacun(e) peut exprimer ses aspirations et les faire progresser par la force du **« tous ensemble »**

Notre **force** à la CGT du CPN : **des COLLÈGUES militants dans les services** qui partagent vos quotidiens de travail. Toutes les professions du CPN y sont représentées et tu y as toute ta place.

Etre syndiqué-e à la CGT ouvre des droits :



Droit de participer et de décider : chaque **syndiqué donne son opinion, débâte et participe** à la prise de décision, peut s'impliquer dans la vie syndicale et y exercer des responsabilités s'il le souhaite



Droit de se former : la formation syndicale est un droit pour tous les syndiqués salariés. La CGT propose plusieurs types de formation de caractère général ou spécifique (chaque syndiqué a droit à 12 jours par an)



Droit à l'information : la CGT du CPN dispose d'une presse confédérale ouverte sur le monde du travail, utile pour solidariser les intérêts, construire les luttes et permettre la réflexion et l'échange collectif.

Droit à une réduction d'impôts : 66% de la cotisation syndicale est déductible

Comment me syndiquer ?

Viens nous voir ou appelle nous les mardis ou vendredis au local CGT pavillon Raynier, remplis le bulletin ci-dessous ou télécharge le bulletin d'adhésion sur notre site internet www.lacgtducpn.com

Toi aussi, rejoins la 1^{ère} organisation syndicale du CPN !

✂-----

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM :..... Prénom :.....

Je Souhaite :

- prendre contact
 me syndiquer

Adresse :.....

Code Postal :..... Ville :.....

Service :..... N° tel :.....

Bulletin à renvoyer à la CGT du CPN, 1 rue du Docteur Archambault – BP 11010 – 54 521 LAXOU
 Tel : 03.83.92.51.93 – Fax : 03.83.92.51.92 – mail : cgt@cpn-laxou.com – site internet : www.lacgtducpn.com

Doublement majoration heures supplémentaires

Connaissez-vous
VOS DROITS?

Le décret n°2021-1709 du 18 décembre 2021 vient une nouvelle fois préciser les dispositifs de sur-majoration des heures supplémentaires en période COVID.

Ainsi, les heures supplémentaires réalisées entre le 20 décembre 2021 et le 31 janvier 2022 seront majorées doubles.

Les établissements devront en assurer le paiement aux personnels concernés sur la paie d'avril 2022.

Supplément familial de traitement et séparation

Jusqu'à présent, en cas de séparation, la règle voulait que Supplément Familial de Traitement (SFT) soit versé au parent qui s'est vu reconnaître la garde exclusive du ou des enfants.

Mais en cas de garde alternée, les choses étaient moins tranchées.

Il aura fallu attendre la loi du 6 août 2019 et plusieurs jurisprudences récentes pour que soit reconnue officiellement la possibilité de partager le SFT par moitié entre les 2 parents.

Cette possibilité est offerte en cas de demande conjointe des parents ou en cas de désaccord sur la désignation d'un bénéficiaire unique.

En cas de demande conjointe pour un partage du SFT, les parents ne peuvent revenir sur ce choix qu'au bout d'un an, sauf en cas de changement de résidence de l'enfant.

Casier judiciaire

Les articles 701-2 et 703 du Code de Procédure Pénale permettent à un candidat à un emploi dans la fonction publique de faire effacer certaines condamnations de son casier judiciaire (exigé pour tout emploi public)

Il faut adresser une requête auprès du Procureur de la République avec mention des garanties familiales et professionnelles.

La démarche ne peut se faire au plus tôt que 6 mois après la dernière condamnation.



Jour de carence et maladie COVID

La Loi 2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022 a été publiée au Journal Officiel et l'article 93 prévoit de reconduire la dérogation du jour de carence en cas de congés de maladie directement en lien avec la covid-19 jusqu'au 31 décembre 2022.

Ainsi, les arrêts maladie Covid19 s'appliquent sans jour de carence pour les salariés : en congés de maladie directement en lien avec la covid-19 ; considérés comme vulnérables qui ne peuvent pas télétravailler ; cas contact avec une personne positive au Covid-19 ; parents cas contact d'un enfant testé positif au Covid ; devant s'isoler à la suite d'un déplacement à l'étranger ou en outre-mer.

Cette page est la vôtre

L'équipe syndicale vous propose cet espace dans lequel nous pouvons publier vos articles ... alors, merci d'avance pour votre contribution, chères lectrices, chers lecteurs !



Une carte postale avec photo de l'avenue de l'Administration du CPN, datant de 1962

Vous noterez qu'à l'époque, il y avait plus d'arbres dans cette allée menant à la Direction mais ... beaucoup moins de directeurs dans le bâtiment au fond !



Ci-dessus les dortoirs de l'époque où on ne s'embarassait pas comme aujourd'hui avec les surnuméraires ...

Ci-contre, la fameuse « cuvée de Maréville »



Merci pour ces photos témoignages du passé de notre bonne vieille institution.

Si nos lecteurs souhaitent aussi franchir le pas, écrire un article ou nous transmettre une photo, contactez-nous par mail à cgt@cpn-laxou.com

Nos comptes-rendus

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes-rendus des groupes de travail, des instances CHSCT, CTE, Conseil de Surveillance et CME sur notre site internet : www.lacgtducpn.com ainsi que de nombreuses analyses sur les CAPL et leur fonctionnement. Vos représentants CGT sont à votre écoute pour toute question.

Commission Médicale d'Établissement du 9 décembre 2021



Première CME de la nouvelle présidence du Dr Body Lawson et du Dr Laruelle.

Alors, ambiance feutrée, des débats passionnés et un intérêt marqué pour chaque sujet ? Plus que par le passé ?

Non, non, il y a juste l'ambiance feutrée mais pour le reste, c'est toujours aussi consensuel, on se félicite et on loue le formidable travail de chacun !

De temps en temps, on regrette que son projet ne soit pas assez mis en avant et on a peur de ne pas être financé.

Un médecin propose une solution intéressante pour améliorer l'évaluation somatique de nos patients, dommage ceci restera une idée (Exposée pourtant en d'autres sphères et restée sans réponse)

Bref, **les votes s'enchaînent et sont favorables à l'unanimité :**

- **Projet d'Établissement**
- **Règlement Intérieur**
- **Certification**
- **Projet des Usagers** (eux vont avoir la chance d'avoir un coffre-fort numérique, pour les personnels ça semble toujours autant compliqué malgré les nombreuses relances CGT)

Seule la présentation des finances (EPRD+PGFP) lancera la fronde sur les votes, où 2 médecins oseront s'abstenir !!!

Ces 2 « anarchistes » interpellent l'assemblée au sujet de la « Fermeture des séjours au 31/12/2021 » pour des raisons de financement (due à la nouvelle tarification à l'activité imposée par nos tutelles aux établissements psy, 15% de nos revenus !)

Ils soulèveront quelques réticences et dénonceront de possibles pertes de plan de soins ce qui est source d'erreur sur les renouvellements d'ordonnance, de même qu'une surcharge de travail pour les secrétaires qui devront rouvrir tous les séjours.

Arguments balayés d'un revers de main par le responsable de l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène pour qui il n'y a aucun problème !

Le début de la révolution n'est pas encore pour demain ...

CR

Avec la Présidente du Conseil de Surveillance

A la demande de la CGT du CPN, Madame LUPU, nouvelle présidente du conseil de surveillance (aussi vice-Présidente du Conseil Départemental et élue politique) avait invité les organisations syndicales à venir débattre de la situation de notre hôpital. La rencontre s'est déroulée dans la prestigieuse salle Lesure du CPN, le 12 janvier 2022.

Chaque organisation syndicale était reçue séparément.

La CGT a eu l'honneur de clôturer les débats en passant la dernière.

A sa grande surprise, elle a pu constater à son arrivée que l'organisation syndicale qui nous précédait venait d'échanger avec la Présidente mais accompagnée des 4 plus grands directeurs de l'hôpital !?

En effet, la directrice générale, la directrice de site, le DRH et le DSO étaient aussi autour de la table !!!

La CGT respecte le choix de chacun mais dans un souci d'indépendance et pour permettre des débats sereins sans intervention de ces directeurs souvent habiles pour flouter le paysage, a demandé à ce que ces directeurs sortent de la salle.

Pensant pouvoir dans la continuité des choses, rester et mettre leur grain de sel, ces directeurs ont péniblement consenti à se lever et à quitter la salle, visiblement vexés.

La CGT du CPN reste un syndicat et non un partenaire social !!!

Elle participe et siège aux instances de l'hôpital avec la Direction car la CGT honore les mandats que les électeurs lui ont donnés.

Pour autant, il n'est pas envisageable pour elle de laisser place à une certaine forme de collaboration ou de collusion avec la Direction !

La CGT défend les salariés face à ces directeurs d'hôpitaux connus plus pour leurs choix de rigueur, de rationalisation et de management autoritaire que pour leur bienveillance et leur soutien aux équipes.

La CGT du CPN n'a donc aucun intérêt à leur laisser la moindre place dans les débats surtout lorsque la Direction n'est pas conviée.

Cela pourra en choquer certains, c'est pour cela qu'il existe d'autres syndicats.

Chacun a le droit de choisir ce qui lui convient.

Le jour où les directions des hôpitaux publics choisiront de protéger leurs agents, de défendre une offre de soins à la hauteur des besoins, d'améliorer au mieux les conditions de travail de tous, de reconnaître le travail de gens de terrain, de donner du sens au travail accompli, il sera alors possible d'envisager un vrai dialogue « partenarial ».

Aujourd'hui, au regard de la détresse des agents de l'hôpital public en général et au CPN, il n'en est pas question.

La CGT, libre et indépendante !



JB

Télétravail à la ramasse

Le 13 juillet 2021, un accord national a été signé à l'unanimité des syndicats pour encadrer le télétravail dans la fonction publique, y compris hospitalière, et prévoit :

- l'obligation pour l'employeur de négocier un accord local avant le 31 décembre 2021,
- la possibilité de télétravailler 3 jours maxi par semaine, à la demande de l'agent,
- l'obligation pour l'employeur de motiver sa décision de refus et la possibilité pour l'agent de saisir les CAPL,
- l'obligation pour l'employeur de fournir à l'agent en télétravail les moyens en termes d'accès aux logiciels métiers, au réseau internet, à la téléphonie, ...,
- le versement d'une indemnité journalière de 2,50 € dans la limite de 220 € par an, ...

La CGT du CPN demande depuis 2016, la mise en œuvre d'un accord local télétravail et sa mise en œuvre sur la base du volontariat, que ce soit en période COVID ou par exemple en période de canicule, de grève des transports, ... et a relancé en 2021 et encore en ce début d'année 2022 !

*Alors, ce n'était certes pas une priorité pour notre nouveau DRH, arrivé du CHRU de NANCY courant septembre 2021, mais suite à une énième relance de la CGT, nous avons enfin été destinataires d'une invitation à **un groupe de travail programmé le 25 février 2022 !!!***

Cela arrive bien tard au vu notamment de l'obligation légale qui était faite aux employeurs publics de déployer le télétravail depuis le 29 décembre 2021 sur tout le mois de janvier 2022 mais passons, le CPN n'a jamais été très à cheval sur les obligations réglementaires qu'il a tendance à appliquer comme ça l'arrange !



Quelle ne fut pas notre surprise, en ouvrant l'invitation à cette réunion tant attendue de découvrir 2 documents de travail :

- une charte télétravail de 11 pages, à signer par l'agent,
- un dossier de candidature au télétravail de 10 pages comportant des renseignements et attestations sur l'honneur à remplir

Ces 2 dossiers sont tellement denses et complexes qu'ils décourageront le plus obstiné défenseur du télétravail.

Imaginez le côté ubuesque que nous propose la Direction :

- pour être éligible au télétravail, il faut entre autres l'avis de l'encadrement,
- l'agent ne peut réaliser que des tâches qui ne nécessitent pas de manipuler des données confidentielles ou d'utiliser des logiciels métiers non-accessibles à distance (ça tombe bien, au CPN, toujours pas moyen d'accéder à distance à QUALIOS ni à d'autres logiciels pourtant incontournables dans l'exercice quotidien),
- l'agent doit attester sur l'honneur qu'il dispose d'une assurance spécifique (à joindre) mais aussi d'un réseau informatique et électrique sécurisé, d'un mobilier ergonomique, qu'il n'a personne susceptible de le déranger dans son activité à domicile, ...
- le CHSCT doit pouvoir accéder et visiter les locaux de télétravail au domicile de l'agent, ...

Vous comprendrez que dans ces conditions, la CGT nourrit de sérieux doutes sur la volonté de la Direction du CPN de s'engager dans cette voie du télétravail ..., y compris pour satisfaire la demande de certains de ses agents administratifs. Affaire à suivre.

EF

Actions entamées par la CGT en CHSCT

CSAPA :

Les premières difficultés sont évoquées lors du CHSCT du 02/07/2021. Des agressions graves de patients sont constatées sur des agents. La Direction refuse d'en discuter et **il faudra attendre le CHSCT du 10/12/2021, pour que le sujet puisse être traité !!!**

Lors de cette instance, une enquête CHSCT est préconisée et votée par l'ensemble des acteurs car la situation est dégradée, des tensions importantes sont constatées. Ceci se caractérise par un absentéisme accru et des demandes de mutation. De plus, le risque est majoré par le système d'alerte défaillant (DATI) L'inspecteur du travail présent avait alors alerté sur les responsabilités et devoirs de la Direction.

La CGT dénonce le fait que l'enquête ne débutera que le 3 mars 2022 soit 3 mois après son vote en instance et 8 mois après la première alerte !!!!

UAUP :

En juin 2021, alertés par un agent sur des positionnements claniques dans cette unité, avec des répercussions sur les prises en charge de nos patients, la Direction nous convie pour échanger sur la manière de gérer cette situation compliquée qui engendre également de la souffrance au travail reconnue par tous (représentants des personnels, Direction et encadrement)

Nous décidons alors de l'inclure dans la formation/action INRS/CARSAT et de réaliser une enquête accompagnée par l'INRS. **Ce choix est validé lors de la réunion de travail du 01/10/2021. Depuis rien... soit 8 mois après l'alerte !**

Bonvol :

Dès le 18/06/2021, en CHSCT, nous alertons sur les effets de la fermeture du service United et des répercussions inévitables sur Bonvol et les unités d'entrée. Nous redoutons à terme des prises en charge non adaptées pour les patients accueillis engendrant une perte de sens au travail et in fine, de l'épuisement professionnel. **En septembre 2021, les représentants FO effectuent un DGI sur ce service.** Ils dénonceront un problème de projet de service et d'orientation de patient qui engendre des violences sur agents, un épuisement professionnel et de l'absentéisme. **Le 10/12/2021, en CHSCT, les représentants CFDT demandent alors un engagement de maintenir le service à 12 lits et sans diminution d'effectif alors que le service était monté jusqu'à 20 lits !!! Le 28/01/2022, nous déposons un droit d'alerte suite à l'ENNOV VI-2022-0066 du 22 janvier 2022 qui met de nouveau en exergue un absentéisme et des conditions de travail dégradées.**

Un CHSCT extraordinaire doit se tenir le 22 février 2022.

Unité B :

Nous alertons lors du CHSCT du 18/06/2021, sur les conditions d'accueil d'un patient autiste en chambre PSI suite à la fermeture d'UNITED et encore à ce jour en chambre PSI après plus de 250 jours !!! **Ceci a d'ailleurs fait l'objet d'un courrier à la Direction et à l'ARS le 28/01/2022, resté lettre morte.**

Le 08/02/2022, la CGT dépose une alerte pour danger grave et imminent (manque d'effectifs, lourdeur des PEC, épuisement professionnel, défauts organisationnels, ...)

Le 15 février 2022, la Direction accepte quelques mesures correctrices suggérées par l'équipe (DATI, fermeture des portes, effectif mini à 4, ...) mais renvoie le gros des demandes des personnels au CHSCT du 15 mars prochain.



Dates des prochaines instances :

CHSCT du 15 mars 2022

CTE du 22 mars 2022



N'hésitez pas à nous contacter si des points sont à porter à notre connaissance pour être remontés à la Direction.

Nos comptes-rendus seront diffusés dans les quelques jours suivants ces instances.

Les élections professionnelles

Cette année est une année importante pour notre syndicat car **c'est l'année des élections professionnelles qui auront lieu le jeudi 8 décembre 2022.**

C'est un temps important pour nous, représentants du personnel CGT, car cela détermine à la fois le temps qui va nous être alloué pour vous accompagner, défendre les conditions de travail, exiger des moyens et permettre ainsi à chacun d'être bien au travail et de faire valoir ses droits. **Ces élections professionnelles nous permettent aussi de « peser » dans les instances, dans les décisions prises par notre Direction, elles permettent de nous donner des moyens et des outils juridiques pour répondre à vos interrogations et sollicitations.**

Aux dernières élections, vous nous avez fait confiance en nous nommant 1^{ère} organisation syndicale du CPN et pendant ces 4 années, nous avons eu à cœur d'être toujours à vos côtés pour défendre les intérêts de l'Hôpital Public et donner sens à votre travail.

Ces quatre années ont été marquées par cette crise sanitaire sans précédent et la CGT a été extrêmement sollicitée par l'ensemble de nos collègues.

Nous n'avons rien lâché auprès de notre Direction pour vous permettre à la fois d'avoir du matériel de protection, pour protéger nos collègues « plus vulnérables » et permettre d'avoir les moyens d'assurer les prises en charge de nos patients, Cet acharnement est notre force, nous ne nous contentons pas de « demi-mesures » proposées par une Direction qui est loin de notre réalité de travail et qui ne souhaite pas toujours donner les moyens nécessaires aux équipes et aux services !!!

Nous sommes là pour vous, nous savons ce que vous vivez parce qu'on le vit avec vous dans nos services et on ne peut se contenter de miettes ou de décisions qui ne génèrent que de la souffrance et une dégradation de nos conditions de travail. Vous connaissez notre position, ce qu'on défend, nous sommes transparents en vous tenant informés régulièrement par le biais de nos comptes rendus d'instance, de réunions, nos tracts, nos rencontres dans les services, de vos discussions avec nos militants, de notre gazette, de notre site internet et notre page Facebook !



Alors le 8 décembre, c'est bien loin, mais votez et faites voter CGT, votez notre équipe, votez Cédric, Jacques, Stephan, Amélie, Audrey, infirmier(e)s ; Vanessa, assistante sociale ; Sylvain, préparateur en pharmacie ; Emmanuel, TSH à la qualité ; Jérôme, agent de sécurité ; Christopher, agent au service transport ; Virginie, psychologue ; Michèle, adjoint administratif ; Sandra, auxiliaire puéricultrice ... et tous les autres qui seront sur nos listes !!!

VJ

Un jour sans fin



La CGT a dû intervenir auprès de la Direction pour que l'information nous soit confirmée officiellement : **une collègue de l'UAUP a été priée de travailler 24 heures d'affilée pendant le weekend du 29 et 30 janvier 2022 !!!**

Oui, vous avez bien lu : **24 heures !!!**

La Direction semble se chercher des excuses en nous expliquant que cela s'est fait faute de renfort HUBLO possible et sur la base du volontariat de l'agent (qui a bien évidemment été rémunérée en heures supplémentaires et a pu bénéficier de ses repos après cette journée sans fin ... Ouf !)

La CGT a demandé des comptes et saisi l'ARS et l'inspection du travail de cette irrégularité flagrante au regard du code du travail et de cette mise en danger institutionnelle !

Ce n'est en effet en aucun cas à l'agent de se retrouver dans ce genre de situation où on lui fait croire que c'est sur le volontariat qu'il doit accepter de se mettre en danger !

A la Direction d'assumer un peu ses responsabilités juridiques et morales !!!

Bas les masques

Après nos multiples interpellations auprès de la Direction tout au long de l'année 2021, de mise en relation avec LYRECO puis avec les collègues du CHRU de NANCY travaillant au recyclage des masques depuis novembre 2021 via l'association Echogestes, ça y est enfin, la CGT a été entendue :

La Direction va prochainement mettre des points de collecte des masques usagés qui pourront ensuite être recyclés par Echogestes (notamment en règles et autres matériels scolaires)

On en aura jeté des dizaines de milliers de masques dans les poubelles de service !!!

Que d'énergie dépensée au cours de réunions pour réussir à finalement prendre le même prestataire que celui retenu au CHRU ... !? La faute à la technocratie du GHT ?

Droit au remords pour les inf' restés en catégorie B

Vous souhaitez finalement passer en catégorie A ?

- un droit au remords a été accordé durant 3 ans (décret du 29 septembre 2021),
- les hôpitaux ont la possibilité d'ouvrir des concours réservés sur titres entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2024 : la CGT en a fait la demande à la directrice du CPN qui nous a confirmé que le DRH allait mettre en place ce dispositif cette année,
- en cas d'admission au concours, le reclassement se fera ensuite selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues à l'article 49 du décret du 29 septembre et au minimum dans l'indice brut détenu actuellement.



Une belle usine à gaz dans la lignée du Ségur ...!

La CGT du CPN : les collègues à mes côtés pour vous défendre et vous informer !

- ↪ Des militants engagés présents au quotidien dans les services
- ↪ Une équipe CGT disponible pour échanger dans ton service ou au local syndical les mardis et vendredis



51-93

La CGT rappelle que chaque agent dispose d'une heure d'information syndicale par mois et cumulable sur un trimestre, sur le temps de travail pour venir nous rencontrer au local syndical (décret n°86-660 du 19 mars 1986 - article 6)



Toute l'info directe et locale sur Facebook CGT CPN Laxou

- des photos et vidéos de nos manifs,
- des informations pratiques,
- des articles de presse et des vidéos,
- des liens sur l'actualité,
- les luttes dans d'autres établissements, ...

**N'hésitez pas à vous abonner,
à liker et à partager !**



UNE ALTERNATIVE A L'INFORMATION INSTITUTIONNELLE

POUR ALLER PLUS LOIN
Retrouvez l'intégralité de nos infos
et analyses sur
www.lacgtducpn.com